

Victime de la plateforme www.cavedor.com

Conseils pratiques publié le 23/06/2019, vu 1278 fois, Auteur : Gaël Collin

Vous avez été victime de la plateforme Cavedor hébergée a? l'adresse « www.cavedor.com »

Plus d'informations sur les escroqueries au vin d'investissement : ici

Le site Internet Cavedor héberge? a? l'adresse « www.cavedor.com », prétend être une plateforme d'investissement au vin.

Ledit site Internet indique que "créé en 2013, Cave D'Or est négociant en grands vins de Bordeaux. En étant spécialisé, cela permet de mieux connaître son marché et d'offrir les meilleures conditions d'acquisition de ces vins. Depuis, Cave D'Or stocke 100 000 bouteilles des plus grands crus du bordelais dans 2 des meilleurs entrepôts du monde : Bordeaux City Bond détenu majoritairement par la CCI de Bordeaux et Vinexpo ainsi que dans un local privatif du nouveau bâtiment des Ports Francs de Genève."

Or, il apparait que:

- le nom de domaine du site Internet n'a été enregistré que le 17 décembre 2018;
- la société ONLINE WINE CELLAR LIMITED mentionné dans les mentions légales du site Internet, est dissoute depuis le 25 juin 2019 ;
- la plateforme figure sur la liste noire de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

* * *

Vous avez réalisé des paiements par carte bancaire? Ou des virements sur des comptes bancaires basés à l'étranger ?

Si vous avez été victime de cette plateforme, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier et échanger sur votre dossier* : contact@22L-avocats.fr ou au numéro de téléphone suivant : 01.81.70.34.56.

Plusieurs actions conjointes mises en place

En effet, rejoindre ou proposer une action "conjointe" permet aux victimes de se regrouper contre un même groupe d'escrocs.

Si ce regroupement permet *de facto* de faire des économies substantielles, celui-ci permet avant tout de regrouper le plus d'informations possible et de donner un plus grand poids aux négociations que l'avocat entamera.

Si vous avez été victime d'une telle escroquerie, plusieurs recours sont envisageables.

Plus d'informations sur les escroqueries au vin d'investissement : ici

Nous sommes à votre disposition pour toute action ou information.

Chapman Céline / Collin Gaël

Avocats à la Cour 22 rue de Longchamp - 75116 Paris contact@22L-avocats.fr

^{*}étude préalable de dossier gratuit.